
Autorisation d'exploitation de l'image et de la voix d'une personne

Je soussigné(e), prénom : Nom :

Email : Né(e) le : ... / ... /

Demeurant :

Autorise (rayer la mention inutile) **Refuse**

par la présente, la Ville de Paris et en son sein, le conservatoire Jean-Philippe Rameau du 6^{ème} arrondissement, à fixer, reproduire, communiquer au public et exploiter (*cocher la/les case(s) correspondante(s)*) :

- mon image et/ou mon interview, et/ou ma voix,
 l'image et/ou l'interview et/ou la voix, de mon enfant :
 (prénom, nom, né(e) le), à l'égard duquel je
 déclare et garantis exercer l'autorité parentale,

à des fins documentaires, d'illustration et/ou d'information pour les besoins de la Ville de Paris, et notamment pédagogiques, documentaires, d'illustration et/ou d'information.

Cette autorisation est accordée pour l'année scolaire 2021-2022, pour tous supports photographiques, vidéos, sonores et audiovisuels (de nature physique et/ou numérique) et par le biais des modes de diffusion utilisés par la Ville de Paris, et notamment :

- les magazines « A PARIS » et « MISSION CAPITALE », les journaux municipaux d'arrondissements ; les écrans des équipements municipaux, et plus largement tous documents, affiches, expositions, plaquettes d'informations diffusés par la Ville de Paris auprès de ses agents, administrés ou du public ;
- les sites Internet, les réseaux sociaux et blogs : de la Ville de Paris, actuellement accessible à l'adresse www.paris.fr et ses sous-domaines ou sites apparentés, des intranets, des conservatoires www.conservatoires.paris.fr, des mairies d'arrondissement. Il est précisé que les vidéos produites pour le site paris.fr sont hébergées sur les sites Dailymotion et YouTube ;
- le blog du conservatoire Jean-Philippe Rameau accessible à l'adresse <https://conservatoire-rameau.jimdofree.com/>

J'autorise également la Ville de Paris à conserver les supports photographiques et vidéos reproduisant mon image / l'image de mon enfant dans ses photothèques, vidéothèques et archives et consens à ce que cette autorisation soit transmise à ses partenaires (à titre d'exemple : presse, associations, organismes publics), pour une exploitation de mon image/l'image de mon enfant, sur tous supports physiques et électroniques, les images ainsi transmises n'étant pas vendues.

La présente autorisation est accordée pour le monde entier, à titre gracieux, pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction à compter de la captation de l'image, sauf révocation que j'adresserais à la Ville de Paris par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Ville de Paris, Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, Bureau des enseignements artistiques et des pratiques amateurs, 55 rue des Francs- Bourgeois 75004 Paris.

Cette autorisation est soumise au droit français et compétence exclusive est reconnue aux tribunaux français en cas de litige.

Fait à le

Signature(s)

(y compris celles des enfants mineurs de plus de treize ans)